

1. Tarifs des formations professionnelles 2024-2025

		TARIFS 2024-2025	
Intitulé de la formation	Volume horaireen Centre Prévisionnel ii	Tarif Formation Continue iii	Tarif Formation en Contrat de Professionnalisation iv et en Contrat d'apprentissage v
ÉCOLE POLITIQUES PUBLIQUES			
Préparation Concours INSP	455 H	NC	9200
Sécurité, défense et intelligence stratégique- DNM	455 H	8500	9200
Gouverner les mutations territoriales - DNM	455 H	8500	9200
Recherche et Expertise en Sciences Sociales du Politique - DNM	234 H	8500	NC
Concertation des territoires en transition (Campus de Caen) - DNM	455 H	8500	9200
Design des politiques publiques	455 H	8500	9200
Culture et transitions	455 H	8500	9200
ÉCOLE DES SOLIDARITES ET DE LA RSE			
Management des organisations et des projets	455 H	8500	9200
Management des risques et de la qualité	455 H	8500	9200
Management des Projets en Energies Renouvelables (Terre et Mer)	455 H	8500	9200
Gouvernance des solidarités	455 H	8500	9200
ÉCOLE DU JOURNALISME			
Journalisme, Reportage & Enquête	NC	8500	NC
ÉCOLE DES AFFAIRES INTERNATIONALES			
Europe et affaires mondiales - DNM	371 H	8500	NC
Génération Futures et Transitions Juridiques - DNM	400 H	8500	NC
ÉCOLE VILLES ET ENVIRONNEMENTS URBAINS			
Ingénierie des Services Urbain en réseaux : Villes en devenir - DNM	574 H	8500	NC
Stratégies innovantes des territoires urbains (Campus de Caen) - DNM	455 H	8500	9200
Gouvernance des métropoles, action publique et maritimité	455 H	8500	9200

NC = Non concerné pour l'année ciblée.

FORMATIONS COURTES – TARIFS 2024-2025^{vi}

Offre de formations courtes collectives destinées aux élus, cadres de la fonction publique, du secteur privé ou associatif	Selon projet entre 500€ et 1000 € / jour et par stagiaire.
Parcours de formation individuel construit dans le cadre des parcours de 5ème année	500€ / jour et par stagiaire.
Formations courtes construites à la demande et sur commande d'entreprises ,de collectivités ou d'associations...	Sur devis et convention de formation, selon projet et besoins du commanditaire. Tarif référence : 3000 € / jour
Dispositifs d'accompagnement individuel : VAE	Sur devis et convention de formation, selon projet et besoins du candidat. Tarif référence : 300 € / heure Jury VAE : 800 €

ⁱ L'ensemble des tarifs présentés est exprimé en « net de taxes ». Toutefois, la mise à disposition de locaux aménagés doit faire l'objet d'une collecte de TVA (notamment amphithéâtre,salle de cours, salle avec vidéo projecteur,...).

L'ensemble des tarifs est présenté pour les candidats suivant l'ensemble du volume horaire de formation en centre (parcours complet). Le coût d'une formation peut donc être ajusté en fonction de l'individualisation du parcours (allégements, ajustements, ...) et donc des heures de formation en centre (parcours individualisé).

ⁱⁱ Nombre d'heures de formation en centre (hors périodes de stage, périodes en alternance, ...) à titre indicatif et non contractuel. Les maquettes de formation validées au Conseil d'administration à la rentrée universitaire font foi.

ⁱⁱⁱ Les tarifs de la formation continue sont renouvelés par tacite reconduction jusqu'à la prochaine réévaluation. Remises possibles en cas de difficultés financières du stagiaire, sous réserve de l'accord préalable de la Direction de l'IEP.

^{iv} Tarifs indicatifs et non contractuels. Le coût horaire des formations en contrat de professionnalisation est fixé à 20,21 € par Heure de formation en centre. Les frais de formation varient en fonction des volumes horaires présentiels de chaque formation. Le montant total facturé au commanditaire et/ou financeur de formation est donc égal au nombre d'heures de formation en centre multiplié par 20,21 €.

✓ Tarifs indicatifs et non contractuels. Le coût d'une formation en contrat d'apprentissage peut être revisité selon les recommandations en matière de « coût contrat » par l'autorité désignée « France Compétences » et selon les recommandations des branches professionnelles et OPCO.

Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage.

Pour les contrats d'apprentissage, le tarif de la formation sera celui du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019.

▼ L'ensemble des tarifs « Formations Courtes » est à titre indicatif et non contractuel. Ces tarifs peuvent varier selon le projet et les besoins du candidat ou du commanditaire, nécessitant ainsi un travail conséquent d'ingénierie pédagogique pour aboutir à un projet de formation « sur-mesure ».